

SUR LE TERRITOIRE

L'ENSEIGNANT EST ÉPAULÉ GRATUITEMENT

- Un **parrain issu des réseaux professionnels** suit l'aventure collective et organise par exemple une visite de son entreprise,
- Un **coordinateur** pilote les projets dans votre région,
- Un **intervenant local** accompagne les projets pédagogiques dans la mesure du possible,
- Un **livret** et **des outils pédagogiques** en accès libre.

UN CALENDRIER :

- **Printemps 2016** : Sortie du livret pédagogique détaillé
- **Années scolaires 2016-2019** : **165 entreprises sociales et solidaires créées** dans les établissements scolaires
- **Dès la rentrée 2019** : lancement de nouveaux projets « Mon ESS à l'École »

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour participer et bénéficier d'un accompagnement gratuit inscrivez-vous sur www.monessalecole.fr
#MonESSalEcole

Qui contacter ?

Pour plus d'informations et mener un projet
« Mon ESS à l'École » : MonESSalEcole@lesper.fr

Des outils et des ressources pédagogiques en accès libre sur le « Portail de l'ESS à l'École » : Ressourc'ESS.

L'ESPER : www.lesper.fr / 01 43 06 29 21

 @Ressourc_ess et #MonESSalEcole

QU'EST-CE QUE L'ESS ?

L'**Economie Sociale et Solidaire** est une manière d'entreprendre collectivement où les personnes sont au centre des activités économiques, qui sont un moyen et non une finalité. Elle est caractérisée par la lucrativité limitée, la gestion désintéressée, la primauté de la personne sur le capital et la gestion démocratique.

UN PROJET MULTI-PARTENARIAL PILOTÉ PAR L'ESPER ANCRÉ SUR LES TERRITOIRES

L'ESPER (www.lesper.fr) est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'ESS. Elle représente 44 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats) et est animée par des correspondants en région.

Ils ont participé à l'élaboration du projet :

Les organisations membres de L'ESPER, le CNEE, ESS France, le CNCRESS, Coop FR, les SCOP et l'UDES

Ils contribuent à faire du projet une réalité :



mon
ESS
à l'école

mon **E**ntreprise **S**ociale et **S**olidaire à l'École

L'ESPER
L'Économie Sociale Partenaire
de l'École de la République

www.monessalecole.fr

« MON ESS À L'ÉCOLE »

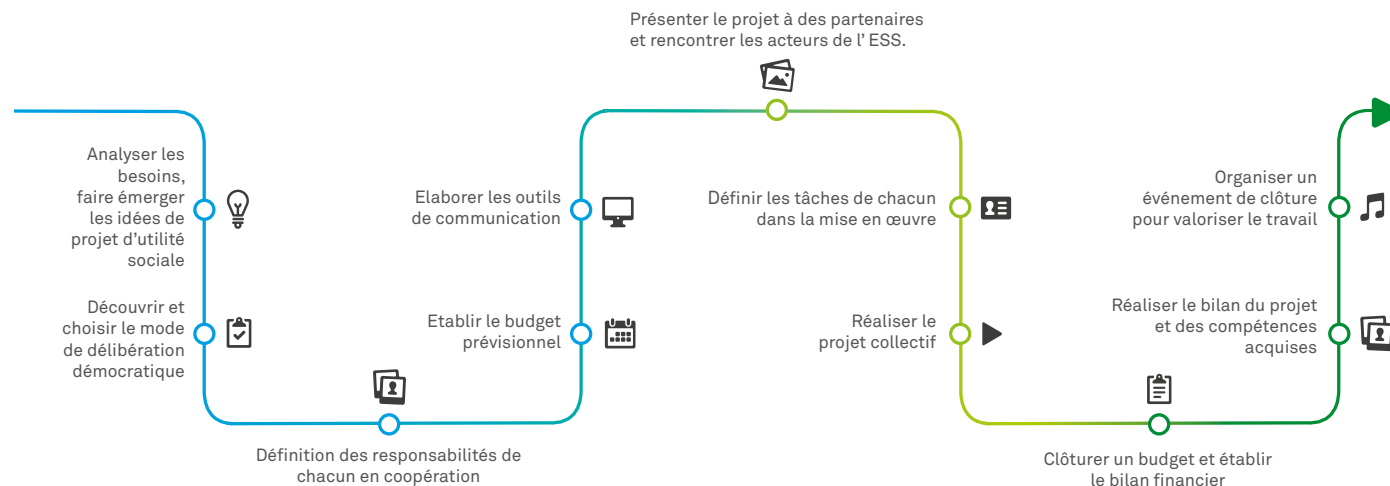
C'EST QUOI ?

UN PROJET CITOYEN ET ENTREPRENEURIAL

Expérimenter en classe la création d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire par des élèves, qu'il s'agisse d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle.

- **PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)** : la coopération, le collectif, l'engagement, l'esprit d'initiative, la solidarité, l'égalité, la lucrativité limitée et la démocratie.
- **DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL, ÉCONOMIQUE, SOCIAL** et de la richesse des acteurs locaux de l'ESS.
- **VALORISER L'ESPRIT D'INITIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES**, par la création et la mise en œuvre d'un projet collectif visant à produire un bien ou un service d'utilité sociale.
- **RENFORCER UNE DYNAMIQUE D'ÉTABLISSEMENT** : ouverture sur le territoire, amélioration du climat scolaire et de l'image de l'établissement, exercice d'une participation responsable des élèves.

Les 11 ÉTAPES ESSENTIELLES du travail COLLECTIF



24h à 72h de cours, 1 à 3 trimestre(s) ou plus

165 Entreprises Sociales et Solidaires déjà créées

500 personnels de l'éducation déjà engagés

Un projet peut démarrer à tout moment de l'année

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE ?

« Mon ESS à l'Ecole », c'est avant tout :

- une **démarche collective, pratique et interdisciplinaire** ;
- une **proposition gratuite, reconnue** et adaptable au **collège** (cours, EPI, Parcours, hors temps scolaire...), au **lycée** (filières agricoles, générales, technologiques et professionnelles), au sein des **Maisons Familiales Rurales** ;
- correspond aux programmes et se décline dans de nombreux domaines : découverte du **MONDE ECONOMIQUE**, le **DEVELOPPEMENT DURABLE**, la **SANTÉ**, les **ARTS** et la **CULTURE**, etc.

- Formalisation du projet
- Mise en œuvre
- Bilan du projet collectif

QUELS APPORTS POUR LES ÉLÈVES

« Mon ESS à l'Ecole » met en pratique les recommandations du **Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture** :

- comprendre, s'exprimer, communiquer, s'engager dans un dialogue constructif, exprimer sa sensibilité et ses opinions.
- respecter les autres, accepter la contradiction tout en défendant son point de vue.
- apprendre à gérer un projet collectif.
- se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, être responsable, s'engager et initier des actions.

ET L'ADULTE DANS TOUT CELA ?

Il joue le rôle facilitateur. Il apporte des contenus, met en place le cadre pédagogique nécessaire à l'émergence du projet, rend explicites et cohérents les apprentissages, accompagne les élèves dans la discussion. Il est épaulé sur le territoire par des personnes ressources de l'ESS.